



## Actus Agricoles

**Le gouvernement entend renverser la tendance et régénérer la biodiversité par diverses mesures financées à hauteur de 1 mds€ en 2024.**

25 % des espèces menacées d'extinction, un million d'espèces animales et végétales menacées pourraient disparaître au cours des dix prochaines décennies. Le bilan dressé par la Première Ministre le 27 novembre 2023 à l'occasion de la présentation de la [Stratégie nationale biodiversité 2023](#), est alarmant. La perte de biodiversité n'est pas seulement un problème pour les spécialistes et les militants, mais aussi pour l'agriculture, l'économie, la qualité de l'eau, la qualité de vie et la santé de la population, a-t-elle déclaré, soulignant que la protection des espaces naturels était cruciale pour faire face aux événements climatiques exceptionnels tels que les inondations.

C'est ainsi que le gouvernement a déjà pris plusieurs mesures pour lutter contre la perte de biodiversité. Les aires protégées couvrent désormais 30 % du territoire. La France a également joué un rôle de premier plan au niveau international en soutenant l'accord de Kunming-Montréal à la COP 15 et en ratifiant le traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine.

### Restauration des sols

La Stratégie nationale biodiversité 2023, prévoit des mesures supplémentaires comme placer sous protection « forte » 10 % de son territoire ou la création d'un douzième parc national dédié aux zones humides. De plus, des efforts seront déployés pour restaurer les sols en plantant un milliard d'arbres en dix ans et en créant 50 000 kilomètres de haies à travers le pays, a déclaré Elisabeth Borne.

La ministre a insisté sur le fait qu'il n'y avait pas de conflit entre la transition écologique, le développement des territoires et la croissance économique. Des initiatives telles que le plan « EcoPhyto 2030 » visent à réduire l'impact des produits phytosanitaires, tandis que des objectifs de sobriété foncière sont fixés pour atteindre le « zéro artificialisation nette » d'ici 2050.

Pour que ces efforts soient efficaces, elle a aussi insisté sur la nécessité de disposer des ressources adéquates. Le gouvernement allouera donc près d'un milliard d'euros à la biodiversité en 2024. La transition écologique doit également être ancrée dans la vie quotidienne des citoyens et des collectivités, avec un accent particulier sur la jeunesse. Le gouvernement prévoit de proposer 10 000 services civiques pour la transition écologique d'ici 2030 et d'ouvrir 20 000 aires éducatives pour sensibiliser les jeunes à la biodiversité.

source : <https://www.agiragri.com/en/blog/actualites/article/biodiversite-la-strategie-nationale-a-2030-devoilee-en/>